

(Le Mauricien 02/02/2008)

LE GOULET : un couple de touristes agressés

Un gang a encore sévi au Goulet. Mercredi après-midi, deux touristes français ont été attaqués par trois inconnus armés alors qu'ils s'y étaient arrêtés pour admirer les vagues précédant le passage de Gula.

Sous la menace de leurs couteaux, les inconnus devaient arracher le sac de la femme, qui contenait deux téléphones cellulaires, des documents personnels et une somme de Rs 3 800.

Les victimes n'ont pas été blessées lors de cette agression.

TERRE-ROUGE : deux touristes russes volés

Deux touristes russes, qui s'étaient installés à l'hôtel La Plantation, ont été victimes d'un vol dans la journée de jeudi alors qu'ils étaient en promenade.

Vers 14 h 30, ils devaient demander à leur chauffeur de taxi de s'arrêter à Arsenal car ils voulaient s'acheter de la bière.

A peine la voiture s'était arrêtée que deux inconnus circulant sur une motocyclette sans plaque d'immatriculation se sont immobilisés à hauteur du véhicule.

L'un des deux hommes devait arracher le sac d'un des touristes contenant deux passeports, deux billets d'avion et une somme d'argent en devises étrangères. Le préjudice est estimé à Rs 90 000..

(Le Mauricien 05/02/2008)

GRAND-BAIE : quatre arrestations pour agression de touriste hier soir

Des membres de la CID de Grand-Baie ont procédé à quatre arrestations dans la soirée d'hier suite à l'agression, suivie de vol, d'un touriste de nationalité suisse à Pereybère dans la nuit de dimanche à lundi.

Teeyagarajen Mootooveeren, 27 ans ; Vinesh Ittoo, 19 ans ; Rajesh Varden, 23 ans, et Marie Christine Mamedy, 19 ans ont été arrêtés alors qu'ils se trouvaient dans une maison de jeux à Goodlands en début de soirée, hier.

Ils sont accusés d'avoir volé des cartes de crédit du ressortissant suisse sur la route Royale de Pereybère et d'avoir utilisé les mêmes cartes dans une maison de jeu à Goodlands dans la soirée de dimanche à lundi.

Selon un relevé de compte, ils ont dépensé une somme de Rs 43 000 avec six retraits à partir de ces cartes de crédit. Ils ont été identifiés par des caméras de surveillance installées dans la salle de jeu.

Après son agression, le touriste avait reçu un appel de la Suisse l'informant que ses cartes ont été utilisées dans une maison de jeux à Goodlands.

A partir de cette information, la police a pu monter une opération pour retracer les quatre suspects.

Par ailleurs, Clifford Ignace, 33 ans, plombier de son état, et habitant Eau-Coulée, a été arrêté par des membres de la Delta Squad suite à un vol de téléphone dans un des magasins pour touristes de la région d'Arsenal.

Ce vol avait été commis à la mi-journée le 1er février et le suspect a été interpellé dans la journée d'hier.

Il a déjà comparu devant le tribunal des Pamplemousses et a été reconduit en cellule policière.

(Le Mauricien 08/02/2008)

PORT-LOUIS: Deux détrousseurs de touristes pris en flagrant délit hier

Deux habitants de Baie-du-Tombeau, qui tentaient de détrousser des touristes dans les parages de la Place d'Immigration, ont été pris en flagrant délit en fin de matinée et interpellés.

En effet, l'attention des constables Nanhuck et Gunoo, qui étaient en patrouille dans cette région, devait être attirée par le mouvement de deux individus, qui suivaient un groupe de touristes.

Au moment où les deux suspects devaient passer à l'action et voler des objets se trouvant sur les touristes, les policiers devaient intervenir et procéder à leur arrestation.

Les voleurs à la tire ont été placés en détention au poste de police de Trou-Fanfaron.

Le Far West (L'express 08/02/2008)

Géographiquement, Flic-en-Flac se situe dans l'ouest de l'île mais maintenant on peut dire que c'est presque le Far West dans tous les sens.

Les cambriolages sont devenus plus fréquents et la montée de la criminalité devient de plus en plus préoccupante pour les habitants.

Attention, ce n'est que le tip de l'iceberg.

En ce qui concerne la pollution sonore, nous rivalisons facilement avec les autres stations balnéaires de l'île en termes de fréquence et d'intensité.

Pour le parking des voitures, c'est n'importe où pourvu que ce soit à proximité de l'endroit qu'on recherche.

Sur la route Royale, tout le long des restaurants, les voitures sont garées carrément sur le trottoir.

Tant pis pour les piétons. Ils n'ont qu'à faire attention quand ils vont marcher sur la route.

Si vous conduisez, soyez prudent car les feux de signalisation sont souvent ignorés par des chauffeurs kamikaze.

Certains autobus roulent à tombeau ouvert et sont disposés à s'arrêter où cela convient au passager.

Comme dirait l'Anglais, le service pour les usagers n'aurait pas pu être plus user friendly que cela.

Du côté de la plage, c'est la pagaille, les voitures sont garées n'importe où.

Pour aller prendre un bain, c'est une course d'obstacles car les transats ont maintenant fait leur apparition.

Il n'existe pas de camping sites désignés, faites très attention si vous allez faire une petite randonnée près de la plage car vous risquez de trébucher sur une corde ou un piquet.

Les étals de fast food poussent comme des champignons, les étals qui jadis étaient ambulants sont devenus permanents.

Bien sûr, une partie de la plage à côté de chaque étal est convertie en mini restaurant avec tables et chaises.

L'espace de la plage publique était déjà restreint vu la popularité de Flic-en-Flac, mais avec les mini restaurants et les transats, l'espace sera au premium bientôt.

Les cowboys sont arrivés avec leurs étals de restauration au détriment de ceux qui sont légalement autorisés.

Attention quand vous marchez le soir, vous risquez de vous faire mordre par les meutes de chiens qui sillonnent les morcellements.

Comme il semble qu'il n'y a pas trop de contrôle au niveau des responsables, la situation ne peut qu'empirer...

Deux Allemandes montrent la police du doigt (L'express 10/02/2008)

Francesca et Léa Wille sont excédées. Ces deux vacancières, victimes d'un vol le 24 janvier alors qu'elles étaient sur la plage de Baie-du-Tombeau, ne veulent plus entendre parler de la police mauricienne.

« C'est une farce. Nous ne comprenons pas comment fonctionne la police ici.

Au lieu d'être en vacances, nous avons perdu notre temps dans des postes de police et au tribunal, à expliquer ce qui nous est arrivé. Non seulement nous n'avons pas profité de nos vacances, mais nous n'avons pas pu récupérer les affaires qui nous ont été volées », lâchent-elles, furieuses.

Et d'affirmer qu'elles ne se rendront pas au tribunal demain où devraient comparaître les voleurs présumés.

Une parade d'identification qui aurait dû se tenir hier matin pour permettre aux deux jeunes vacancières de reconnaître les suspects n'a finalement pas eu lieu.

« Les policiers sont venus nous prendre et nous ont emmenées. Nous avons attendu pendant plus de deux heures dans la voiture sans que personne ne nous donne d'explication. On ne veut plus entendre parler ni de la police ni de cette affaire. Et tant pis pour nos affaires », affirment les deux jeunes femmes, exaspérées.

Évoquant la récente décision de l'État d'inciter les propriétaires à renforcer la sécurité de leurs bungalows et autres campements, l'une des deux vacancières, Francesca Wille, estime que toutes ces mesures ne servent pas à grand-chose si les autorités faillissent à leurs devoirs et ne parviennent pas à mettre la main sur les malfaiteurs.

Une opinion partagée par Clarel Bastien-Sylva, propriétaire de la Résidence Le Capitaine, chez qui logent les deux ressortissantes allemandes.

« Le gouvernement vante sans cesse l'industrie du tourisme, mais traiter des vacanciers de la sorte met notre tourisme en danger », explique-t-il.

Francesca et Léa, qui prendront l'avion mardi, comptent profiter de leurs derniers jours de vacances et oublier leur mauvaise aventure. Mais une chose est sûre, elles ne comptent plus jamais revenir à Maurice.

(Le Mauricien 11/02/2008)

PEREYBÈRE : vol de Rs 30 000 au préjudice d'une touriste suisse

Une touriste suisse, âgée de 67 ans, qui occupe un appartement à Pereybère, a été victime d'un cambriolage dans la soirée de samedi.

Aucune trace d'effraction n'a été relevée par les policiers venus dresser le constat.

Les cambrioleurs ont emporté deux téléphones cellulaires, un appareil photo numérique, une carte de crédit, deux bouteilles de boisson alcoolisée et une somme de 500 euros. Le préjudice est estimé à Rs 30 000.

MONT-CHOISY : UN Français victime d'un vol d'une valeur de Rs 100 000

Un ressortissant français, installé dans un appartement à Mont-Choisy, a été cambriolé dans la nuit de samedi à dimanche.

Les voleurs ont forcé une des fenêtres de la cuisine pour commettre leur forfait.

Ils ont emporté une chaîne en or, deux appareils de photo numériques, une bague en argent, une montre pour dames, des produits de parfumerie, quatre paires de chaussures et des vêtements aussi bien qu'une somme d'argent en devises étrangères. Le montant est estimé à Rs 100 000.